

DEC190803DR06

Décision portant nomination de Monsieur Pierre Selva aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR5060 intitulée Institut de Recherche sur les Archéomatériaux (IRAMAT)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18/12/2015 portant création et le renouvellement de l'unité UMR5060, intitulée Laboratoire Institut de Recherche sur les Archéomatériaux (IRAMAT), dont le directeur est M. Philippe Lanos ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Pierre Selva, Ingénieur d'étude, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR5060 Institut de Recherche sur les Archéomatériaux à compter du 1^{er} mars 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy, le 1^{er} mars 2019

Pour le président - directeur général et par
délégation,
Le directeur d'unité
Philippe Lanos